

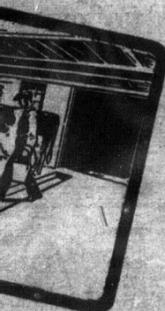
INCIALE

5,000,000.00  
4,500,000.00  
40,646,000.00à son département  
ces messieurs exami-  
et tels dépts.  
ctionnaires lors de sa  
directeurs.

LAPORTE

de Québec, d'Ontario  
Edouard.

un dollar se double

n  
ochemarantes,  
einture ce  
et la com-  
la valeur  
qui facilite  
dans une

ratis

UTILITÉ DU  
MENT  
UR LE  
VATEURany Limited  
ment Company,

re Gratis

FERME

ADMINISTRATION ET PUBLICATIONS

Abonnement payable d'avance.

Canada — Excepté cité  
de Québec..... 1.00  
Cité de Québec et pays  
étrangers..... 1.50  
Pour les Sociétaires de  
la Coopérative Fédé-  
rée de Québec..... 75c.Tarif des annonces 10c. la ligne  
Annonces classifiées 25 mots, 50  
sous par insertion, plus un sous  
par mot additionnel au-dessus  
de 25 mots, minimum, 50 sousPour abonnement et annon-  
ces écrire au "Bulletin de la  
Ferme" Limitée, 111 Côte de  
la Montagne, (édifice Morin),  
Québec, Case postale 129 —  
Tél. 2-4297.

## LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION &amp; RÉDACTION

111 CÔTE de la MONTAGNE 111  
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Volume XIII

QUÉBEC, LE 1er OCTOBRE 1925

Numéro 39

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

## "L'Exportateur canadien"

## La propagande de nos produits à l'étranger

Nous saluons avec joie l'apparition d'une nouvelle revue commerciale, "L'Exportateur Canadien", dont le premier numéro vient de sortir des presses à Montréal. C'est une publication mensuelle, rédigée dans les deux langues, destinée à promouvoir la vente de nos produits sur les marchés américains et étrangers.

Son manifeste indique bien l'ampleur de ses vues. L'Exportateur Canadien se propose "de faire connaître au consommateur étranger les immenses ressources naturelles de notre pays ainsi que les produits de son sol et de ses manufactures." Voilà pourquoi il veut renseigner l'étranger sur notre commerce, notre industrie, notre finance, sur les agences, les représentations locales et étrangères, sur les offres et demandes de produits, les ventes et les achats et sur toute matière d'intérêt commercial et économique.

Le premier numéro ne s'écarte point de cette ligne de conduite; il renferme des articles soignés sur nos forces hydrauliques, nos pêcheries, les conditions du commerce et de l'industrie, sur l'industrie du cuir, sur nos bestiaux, sur l'industrie de la fourrure, sur nos principales institutions. Il répond à son objet principal que M. Victor Trudeau, directeur du journal, expose en ces termes:

"Ouvrir des débouchés à nos produits, c'est par ailleurs résoudre tous nos problèmes économiques, c'est donner l'impulsion à l'exploitation de nos richesses improductives, favoriser la croissance de notre industrie manufacturière, attirer au pays une nombreuse immigration, supprimer le chômage, c'est aussi prendre le moyen de réduire le poids des impôts".

Au chapitre des grandes institutions du Canada, L'Exportateur Canadien inaugure sa série par un article sur la Coopérative Fédérée de Québec, dont il s'est assuré le patronage, grâce à l'appui désintéressé de son président M. J.-Arthur Paquet.

Après avoir défini notre œuvre et parlé de ses activités et de ses succès, L'Exportateur Canadien poursuit:

"Il convient de noter que la COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC a largement contribué à améliorer la qualité des produits laitiers, qui constituent la principale industrie agricole de la province de Québec: des concours de fabrication ont été organisés parmi les fabricants de beurre et de fromage, des rapports éducatifs leur sont envoyés à chaque expédition par un expert du ministère de l'Agriculture de Québec; en un mot, rien n'est épargné pour amener les progrès de cette industrie qui mérite toute l'attention qu'on y apporte.

"Outre le miel, le sucre, le sirop d'érable, les œufs, les animaux vivants et abattus, les volailles, etc., la COOPERATIVE FEDEREE s'occupe également de la production des pêcheries de la Gaspésie, tel que le saumon frais et en conserve, la morue salée et séchée. Elle a déjà organisé dans cette région sept coopératives locales dont les membres lui consistent régulièrement le produit de leur pêche. A Carleton une fabrique a été installée pour la mise en conserve du saumon. D'ici peu de temps la COOPERATIVE FEDEREE, qui a pu obtenir un prix beaucoup plus avantageux que par le passé aux pêcheurs de la Gaspésie pour leur poisson, contrôlera pour ainsi dire cette industrie dans la région.

"En outre du beurre et du fromage, la COOPERATIVE FEDEREE a réussi à placer les divers autres produits qu'elle manipule, sur les marchés européens, tels que le miel, le sirop d'érable, le saumon, la morue, etc.

"Elle a déjà des représentants attirés sur les marchés de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne et des Etats-Unis.

"Grâce à son organisation, non seulement elle alimente nos meilleurs marchés, mais elle contribue en même temps au développement de l'industrie agricole de la Province de Québec.

"Elle dirige un bon nombre de propagandistes dispersés dans toute la province, qui sont en contact direct avec les cultivateurs, afin de les renseigner constamment sur la préparation, l'emballage et l'expédition des produits agricoles. Elle s'est aussi assuré le concours des experts en agriculture des gouvernements fédéral et provincial qui travaillent de concert avec ces propagandistes.

"Bref, la COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC est l'organisme tout trouvé pour donner aux cultivateurs de la province une protection sûre et efficace de leurs intérêts matériels. Elle a établi une institution de confiance qui commande l'attention sur les marchés locaux et même de l'étranger."

RÉDACTION ET

COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux  
intérêts de la ferme et du foyer  
rural.Elle est rédigée par un com-  
ité de techniciens et de prati-  
ciens agricoles, assistés de col-  
laborateurs occasionnels et de  
correspondants de diverses ins-  
titutions agricoles. Toute col-  
laboration est sujette au con-  
trôle du directeur.La correspondance concer-  
nant la rédaction doit s'adres-  
ser au Directeur du "Bulletin  
de la Ferme", Case postale 129  
Haute-Ville, Québec.

Nous souhaitons à L'Exportateur Canadien tout le succès qu'il mérite, et nos vœux ne seront pas superflus si son directeur et ses collaborateurs continuent à marcher dans le sillon que son premier numéro a si vaillamment tracé.

## Engrais chimiques

## C'est le moment de se les procurer

Volontiers nous recommandons aux cultivateurs de placer dès maintenant leur commande d'engrais chimiques nécessaires à l'exploitation de leurs fermes. Tout retard maintenant peut leur être préjudiciable.

Il faut savoir commander au temps voulu, si l'on veut réussir. L'automne est pour ainsi dire la saison propice des engrais chimiques; les prix se stabilisent et les réserves s'accumulent dans les entrepôts pour les besoins de la ferme. C'est le moment de se procurer les quantités nécessaires et de profiter d'un marché favorable.

A l'hiver, le prix des engrais chimiques remonte infailliblement, à cause de la rareté des composés et aussi à cause des difficultés de manutention et de transport. Le cultivateur qui a attendu de mois de février pour donner sa commande, se voit en face du double problème d'une livraison plus coûteuse et d'un marché difficile; et c'est sa bourse qui souffre de la solution car il doit payer de \$3. à \$5. plus cher par tonne.

Nous insistons donc à bon droit sur une commande faite à l'automne, car elle offre tous les avantages.

Notre succursale de Sainte-Rosalie Junction est tout outillée pour répondre aux besoins de nos sociétaires et à ceux de tous les cultivateurs de la province. Elle a obtenu des conditions avantageuses de la part des fabricants d'engrais et elle est maintenant disposée à favoriser ses nombreux clients.

En toute confiance, que l'on s'adresse à elle pour les superphosphates, les muriates de potasse, les sulfates de potasse, les nitrates de soude, les sulfates d'ammoniaque, et les phosphates Thomas de Belgique. Ses prix défient toute concurrence et son service est supérieur.

Une commande placée aujourd'hui n'implique pas nécessairement une livraison immédiate; on peut retarder cette livraison jusqu'au mois de mai prochain si on le désire.

Depuis que la COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC s'occupe des engrais chimiques, elle a virtuellement éliminé une concurrence qui menaçait d'exploiter les cultivateurs. Auparavant les prix d'un bon engrais variaient de \$36. à \$40 la tonne; aujourd'hui, la COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC les vend entre \$18. et \$22. la tonne. Elle a accompli ce tour de force en groupant les commandes de ses sociétaires par wagon complet et en se débarrassant des intermédiaires inutiles.

Commandez, dès aujourd'hui, vos engrais chimiques.

## La Société avicole de Montréal

## Un nouvel organisme

Les aviculteurs de la région de Montréal se sont formés en association solidement organisée, sous la surveillance du ministère provincial de l'agriculture. Le nouveau groupement remonte à quelques semaines seulement, et le choix des directeurs sera définitivement sanctionné des premiers jours d'octobre.

Ils ont opéré ainsi la fusion de l'Association avicole des comtés de Terrebonne et Laval, de l'Association avicole de Longueuil et de celle de l'Île de Montréal, et le bureau de direction de la nouvelle société se compose de deux directeurs de Terrebonne-Laval-Deux-Montagnes, deux directeurs de la rive Sud et trois de l'Île de Montréal à part les représentants de l'Association Provinciale et des Ministères Fédéral et Provincial de l'Agriculture.

M. le docteur S. Lafortune, de Montréal, devient le président de l'Association Avicole de Montréal; MM. J.-E. Dupaul, de Longueuil et A. Bedford, de Montréal, en sont les deux vice-président et M. Raoul Dumaine, le secrétaire.

On a moussé le projet de tenir une exposition avicole à Montréal, au cours de l'hiver. Les directeurs de la nouvelle société l'ont fermement appuyé, et dès maintenant ils se sont mis à l'œuvre pour l'organiser soigneusement. Cette exposition, a déclaré, l'un d'entre eux, sera l'un des chaînons importants du développement de l'aviculture dans la province de Québec.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC ne reste pas insensible à ce beau mouvement; elle s'y intéresse profondément puisqu'il est destiné à améliorer les troupeaux de basse-cour dans la province et à assurer le succès de l'industrie avicole chez les nôtres.